La liberté de la presse passe par sa distribution!

TEXTE COLLECTIF

TRIBUNE

Il n'y a pas de démocratie sans une information solide et fondée, qui éclaire les choix des citoyens. Cette information est notamment assurée par la presse. Or, depuis quelques années, la concentration des médias s'intensifie à un rythme préoccupant. Quelques grandes fortunes disposent désormais d'un pouvoir d'influence considérable sur le paysage médiatique français. Huit milliardaires et deux millionnaires possèdent plus de 80 % de la diffusion des quotidiens nationaux, 95 % de celle des hebdomadaires nationaux généralistes et quatre des huit radios nationales généralistes. Vincent Bolloré, avec son groupe et ses filiales, a multiplié les acquisitions et contrôle, en plus de la presse, l'édition et la production notamment dans le cinéma.

Quelques milliardaires façonnent donc nos imaginaires et n'hésitent pas à propager des fake news comme le négationnisme climatique. Certains s'allient à une extrême droite déterminée à imposer sa vision du monde inégalitaire, raciste et sexiste. C'est un vrai danger pour notre démocratie. Dernièrement, le monde de la presse et de la culture a commencé à réagir. Nous leur apportons tout notre soutien.

Mais la diffusion de la presse est aussi menacée de façon plus sournoise par les difficultés économiques des acteurs du secteur. Le système de distribution est organisé selon trois niveaux. Le premier, les messageries de presse, reçoit les journaux des éditeurs et assure leur répartition sur le territoire. Le second, les dépôts de presse, les diffuse à tous les dépôts de vente, qui eux constituent le troisième maillon de la chaîne. Chaque dépôt de presse a l'exclusivité sur une zone territoriale définie. Alors qu'ils étaient 2864 en 1987, ils ne sont plus que 62 aujourd'hui.

Il est urgent de cibler des aides aux dépôts de presse, en augmentant leur rémunération pour l'exercice de leur mission.

Ce système a été mis en place par la loi Bichet, votée en 1947. Son objectif était de garantir le pluralisme de la presse, en empêchant qu'un acteur privé puisse contrôler ou discriminer la diffusion des journaux, comme c'était le cas jusqu'en 1945. La spécificité de la distribution de la presse en France repose sur deux facteurs. D'abord, la presse bénéficie en France d'un statut juridique particulier, qui reconnaît que la liberté de la presse et son pluralisme sont une condition nécessaire au débat démocratique. Et pour que ce droit soit effectif, la distribution est organisée selon un circuit à même de fournir les quotidiens sur l'ensemble du territoire dans des délais extrêmement brefs entre l'impression et la présentation au lecteur. Il permet l'impartialité de la distribution des journaux et il est fondé sur la solidarité coopérative entre éditeurs.

Aujourd'hui, les dépôts de presse, qui constituent un maillon essentiel de la distribution, sont en grande difficulté. Tous les acteurs de la distribution subissent la baisse de 8 % par an de la vente des journaux et des magazines, mais aussi les fermetures de points de vente et la hausse des coûts de l'essence et de l'énergie. L'État verse des aides publiques à hauteur de 22,4 millions d'euros. Mais il n'a fourni aucune aide aux dépôts de presse et les aides aux messageries hélas ne ruissellent pas jusqu'à ces derniers.

Il est donc urgent de cibler des aides aux dépôts de presse. Une option alternative pour garantir le ruissellement des aides jusqu'aux dépôts serait d'augmenter leur taux de rémunération pour l'exercice de leur mission. De façon plus circonscrite, un arrêté permettrait d'intégrer le dernier kilomètre. L'État pourrait débloquer une dotation d'urgence exceptionnelle pour sauver deux dépôts de presse aujourd'hui menacés : la CPMM et la SCIC Oyé.

Nous demandons au ministère de mettre en place une table ronde avec l'ensemble des acteurs concernés par ce dossier : les deux messageries, l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse), les syndicats d'éditeurs de presse, le ministère, les deux préfectures, les coopératives, les organisations syndicales et les élus concernés... ■

Signataires : Hendrik Davi, député L'Après des Bouches-du-Rhône ; **Jérémy Bacchi,** sénateur PCF des Bouches-du-Rhône ; **Guy Benarroche,** sénateur Les Écologistes des Bouches-du-Rhône ; **Sébastien Delogu,** député LFI des Bouches-du-Rhône ; **Marc Pena,** député PS des Bouches-du-Rhône ; **Clémentine Autain,** députée L'Après de Seine-Saint-Denis ; **Aurélien Saintoul,** député LFI des Hauts-de-Seine ; **Sophie Taillé-Polian,** députée Générations du Val-de-Marne ; **Boris Tavernier,** député Les Écologistes du Rhône.

ce qu'a déclaré la directrice de la Maison de la culture de Seine-Saint-Denis (MC93), Hortense Archambault. Alors qu'avec son équipe elle déploie une programmation passionnante avec succès sur ce territoire populaire et très jeune, l'État vient de lui « rogner » 70 000 euros supplémentaires, une ponction qui vient s'ajouter à des pressions constantes et qui finalement finissent par mutiler dangereusement « l'outil » lui-même qu'un public toujours plus nombreux ne cesse de fréquenter et d'apprécier.

Et si on lève les yeux au-delà de la culture, mais en liaison avec elle, on voit que ce sont tous les services publics du département qui sont durement frappés, que ce soit la santé, l'éducation nationale (qui manque d'enseignants et réclame un plan d'urgence) ou l'enseignement supérieur, et cela alors même qu'ils sont des remparts solides et précieux pour résister à l'obscurantisme, quand l'avenir amoncelle des nuages menaçants et que le fond de l'air est brun.

Il y a presque cent cinquante ans, dans une France appauvrie et gouvernée de façon tout aussi rétrograde qu'aujourd'hui, Victor Hugo écrivait : *« On pourvoit à l'éclairage des villes, on allume tous les soirs, et on fait très bien des réverbères dans les carrefours, dans les places publiques ; quand donc comprendra-t-on que la nuit peut se faire aussi dans le monde moral, et qu'il faut allumer des flambeaux pour les esprits. »* Oui, quand donc comprendra-t-on que la culture est aussi précieuse que le pain, parce qu'elle est le pain de l'esprit. ■

L'extrême droite joue la confusion

FRANCIS DASPE
Président de l'AGAUREPS-Prométhée

TRIBUNE

L'extrême droite est engagée dans un combat pour la reconquête de l'hégémonie culturelle. L'expression « bollorisation » des esprits fournit une illustration éclairante de l'entreprise menée sabre au clair. Elle passe, entre autres, par la manipulation de l'histoire et de la mémoire, pour mieux opérer à leur dissociation. La question mémorielle liée à Jean Jaurès s'inscrit dans cette optique.

Jaurès fut assassiné le 31 juillet 1914 pour s'être opposé avec vigueur à la marche vers la Première Guerre mondiale. Deux autres assassinats, mémoriels, suivirent. Ce fut d'abord en 1919, à l'occasion du procès de son meurtrier Raoul Villain : acquittement au titre d'un « meurtre patriotique », condamnation de sa veuve à payer les frais judiciaires !

Le second attentat mémoriel survint le 23 novembre 1924 lors de son entrée au Panthéon. Juste réparation a posteriori ? Pas si simple. Car le Parti communiste refusa que la bourgeoisie et les va-t-en-guerre de 1914 récupèrent dans une instrumentalisation le tribun de la paix. L'initiative s'inscrivait dans le prolongement de la victoire électorale du Cartel des gauches, forme d'endiguement du raz-de-marée de la chambre bleu-horizon de 1919 des multiples nuances des droites nationales et conservatrices.

Mais c'est le stratagème du contre-feu de l'extrême droite qui doit retenir l'attention, conviant un révisionnisme de fort mauvais aloi. L'Action française organisa le jour même de la panthéonisation de Jaurès une contre-manifestation sur la tombe de Marius Plateau, au cimetière Vaugirard. Il s'agissait du secrétaire général des Camelots du roi assassiné un an plus tôt par une militante anarchiste qui déclarait avoir voulu venger Jaurès. L'objectif est récurrent et intemporel : ne pas laisser la gauche seule occuper la rue, concurrencer le Panthéon républicain, transformer le cimetière en « sol sacré nationaliste ». En dépit de la présence de tout le gratin de l'extrême droite tenant toujours la République pour la « Gueuse » à abattre, Vaugirard ne pouvait évidemment rivaliser avec le Panthéon.

Dans cette basse besogne de falsification mémorielle entreprise par les droites extrêmes et les extrêmes droites en cours de rapprochements intenses, le respect de l'historicité des faits importe peu. C'est le récit « artificialisé » reconstitué qui compte. Car la finalité reste l'instrumentalisation d'un ersatz d'histoire en vue d'édifier un projet de contre-société aux antipodes de l'humanisme s'incarnant dans la devise républicaine. Là aussi, ne cédons pas une once de terrain. ■

Délivré à 9025783 le 6/29/2026, 8:36:59 AM